

Réf: Dossier N° 022225

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKEBOG »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE NORD GROUPEMENT
4000, LOT 356, ILOT 41

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/02/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 06/07/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKEBOG »

Objet : ACHAT ET VENTE DE VOLAILLES, POISSON ET TOUT AUTRE PRODUIT ALIMENTAIRE COMMERCIALISABLE. ACHAT ET VENTE DE VOITURE DE LOCATION ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE NORD GROUPEMENT
4000, LOT 356, ILOT 41

Dirigeant(s) : M BOGUIFO JEAN-JACQUES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02707 du 27/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18927/GTCA/RC/2021 du 27/07/2021

